

{ BnF

Ve livre d'airs sérieux et
à boire... pour les mois
de juillet, aoust et [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Du Buisson / 16..-1710 / 0220. Ve livre d'airs sérieux et à boire... pour les mois de juillet, aoust et septembre 1695. 1695.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

V^{me} LIVRE D'AIRES
SERIEUX ET A BOIRE
DE MONSIEUR DUBUISSON.

POUR LES MOIS DE JUILLET, AOUST ET SEPTEMBRE 1695.



A PARIS,

Chez CHRISTOPHE BALLARD, seul Imprimeur du Roy pour la Musique,
ruë Saint Jean de Beauvais, au Mont-Parnasse.

M. D C. X C V.

Avec Privilege de Sa Majesté.

V^m 7
508^e



V^{me} LIVRE D'AIRES SERIEUX ET A BOIRE

DE MONSIEUR DUBUISSON.

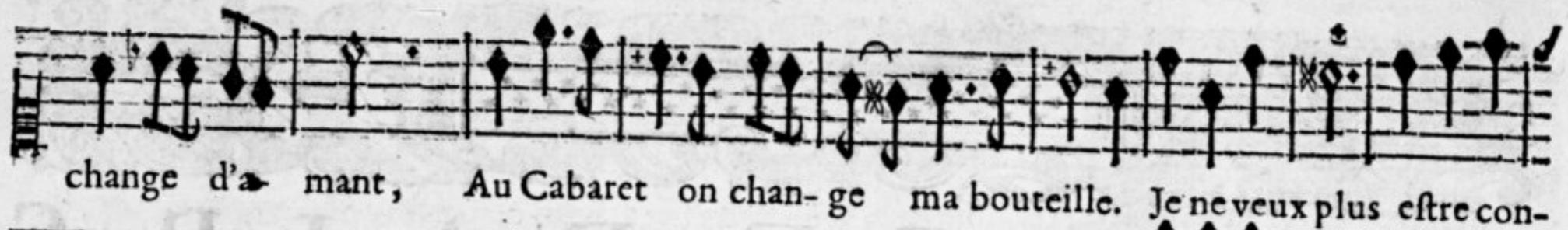
POUR LES MOIS DE JUILLET, Aoust ET SEPTEMBRE 1695.

AIR A BOIRE.

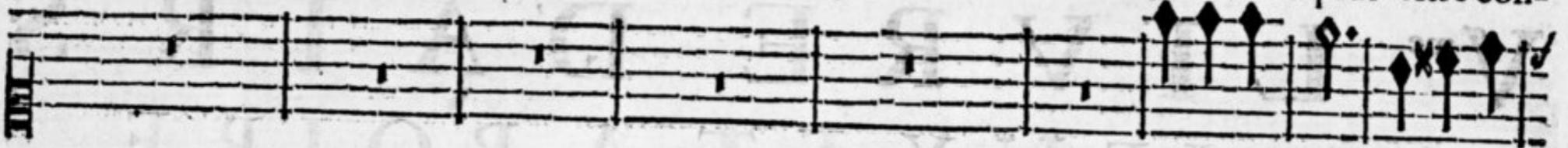
JE ne veux plus estre constant, Ny pour l'amour ny pour la treille: le: Ma Bergere

JE ne veux plus estre constant, Ny pour l'amour ny pour la treil- le: le:

JE ne veux plus estre constant, Ny pour l'amour ny pour la treil- le: le: B. C.
A ij



change d'a mant, Au Cabaret on chan-ge ma bouteille. Je ne veux plus estre con-



Je ne veux plus estre con-



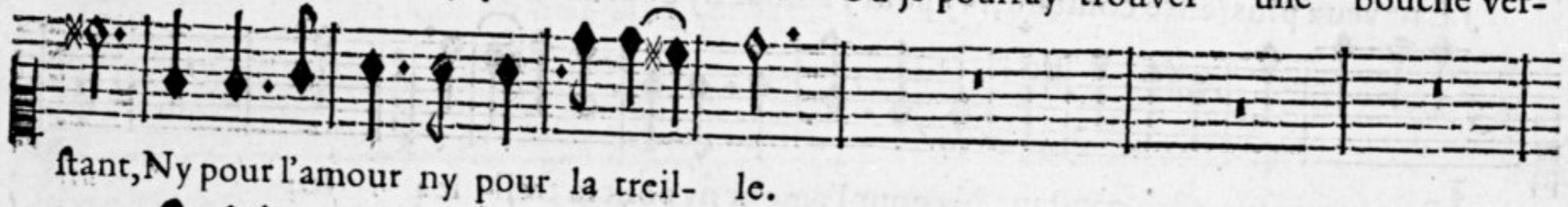
Je ne veux plus estre con-

Basse-Continuë.

Je ne veux plus estre con-



stant, Ny pour l'amour ny pour la treil- le. Où je pourray trouver une bouche ver-



stant, Ny pour l'amour ny pour la treil- le.

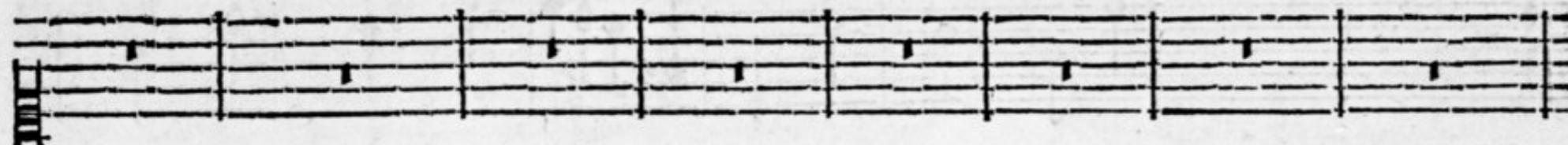


stant, Ny pour l'amour ny pour la treil- le. B. C.

A B O I R E .



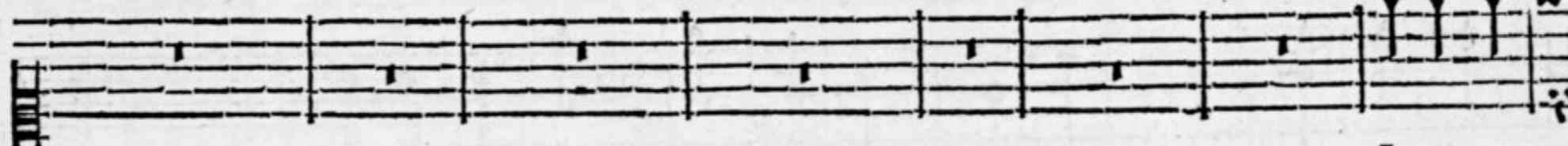
meille, Je la baisera tendrement; OÙ le vin sera bon, Je mettray mon argent;



Basse-Continuë.



Par une inconstance pareille, J'auray toujours l'esprit content. Je ne veux



Basse-Continuë.

Je ne veux

Je ne veux



NE me réprochez-plus que je deviens leger, Iris, à vous aymer voulez-



Basse-Continuë.



vous me con-traindre, Quãd vôtre feu pour moy n'est pas loing de s'étein- dre ;



Basse-Continuë.



dre ; Ingratte il est trop vray, je veux me de- gager, C'est vous qui me donnez l'e-



Basse-Continuë.

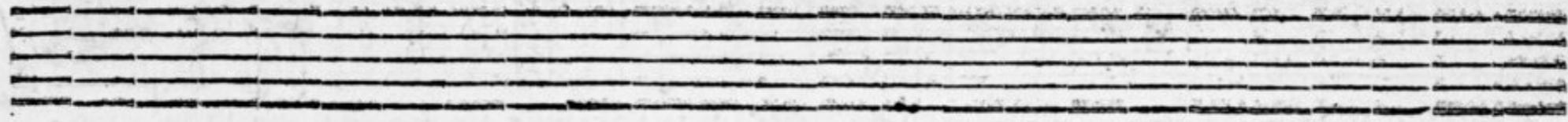
S É R I E U X.



xemple de chan-ger, Qu'avez-vous qu'avez-vous à vous plain- dre. In- dre.



Basse-Continuë.





LE premier jour du re- nou- viau Colas vit caresser par Jorgin sa Berge- re, Tan-



LE premier jour du renouviau Colas Colas vit caresser par Jorgin sa Berge- re, Tan-



toft sur la verte fougere, Et tantost sous le frais hormiau : Lors tout émeu de colere & de



toft sur la verte fougere, Et tantost sous le frais hormiau : Lors tout émeu de colere & de



rage, Pour se vanger de cet- te ou- trage; Y courut tout droit au ha-



rage, Pour se vanger de cette outrage Y courut tout droit au hamiau; tout droit au ha-

P A Y S A N.

9





DAns l'a- mou- reux em- pire On se plaint, on sou- pire; On se voit rare-



DAns l'a- mou- reux em- pire On se plaint, on sou- pire; On se voit rare-



Basse-Continuë.



ment Estre heureux & constant: stant: Sous les loix de Ba- chus on ne songe qu'à ri-



ment Estre heureux & constant: stant: Sous les loix de Ba- chus on ne songe qu'à ri-



Basse-Continuë.

A B O I R E.



re, Et sans estre in- fi- delle on peut e- stre content. Sous les tent.



re, Et sans estre in- fi- delle on peut e- stre content. Sous les tent.



Basse-Continuë.



CHANSONNETE



R Ejoüïffons - nous Na-nette , Le Printemps est de retour. tour. Il fait renaître l'her-



R Ejoüïffons-nous Na- nette, Le Printemps est de retour. tour.



R Ejoüïffons-nous Nanette Le Printemps est de retour. tour.



bette Le feüillage & la fleu-rette Dans cet aimable fé- jour , Réjoüïffons-no⁹ Na- nette



Réjoüïffons-no⁹ Na- nette



Basse-Continuë.

Réjoüïffons-no⁹ Nanette

A T R O I S.



Le Printemps est de retour, On voit déjà l'Alloüette, Le Rossignol, la Fo-



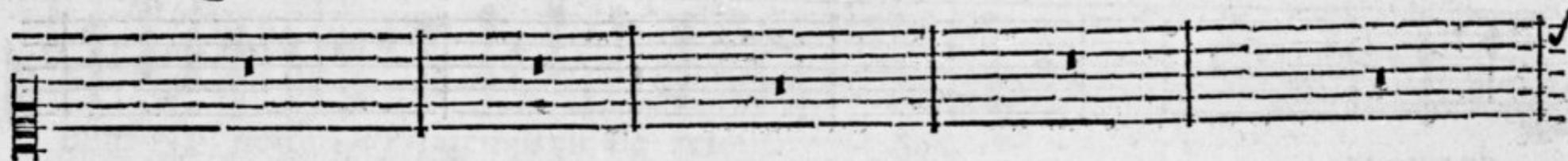
Le Printemps est de retour,



Le Printemps est de retour. Basse-Continüë.



vette, Qui commencẽt tour à tour A chanter la Chan-son-nette, Et se parler d'amou-



Basse-Continüë.

rette Dans ces côteaux d'a- lentour. Réjoüissons-nous Na- nette Le Printemps est

Réjoüissons-nous Na- nette Le Printemps est

Rejoüissons-nous Na- nette Le Printemps est

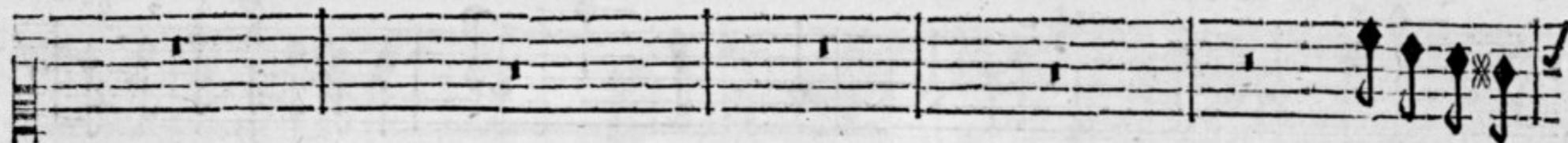
de retour, Je te meneray feulette En secret faire l'Amour Dans quelque som-

de retour.

de retour. Basse-Continuë.



bre re-traitte, Nous danferons nuit & jour Au doux son de ma Mu- fette. Réjoüiffons-

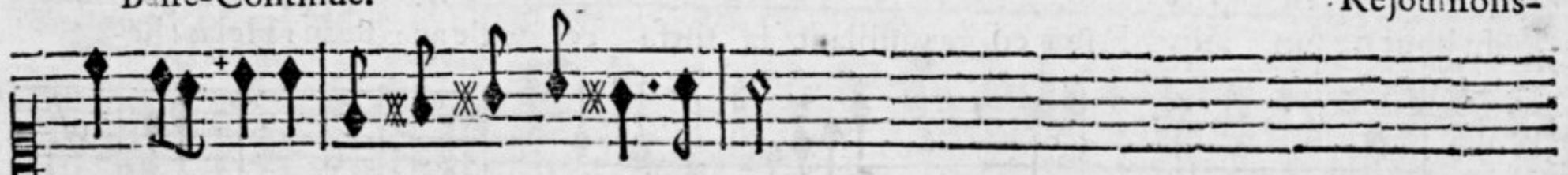


Réjoüiffons-



Basse-Continue.

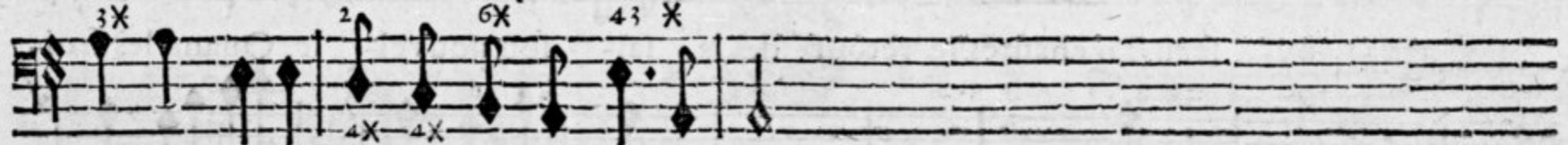
Réjoüiffons-



nous Na- nette Le Printemps est de retour.



nous Na- nette Le Printemps est de retour.



nous Nanette Le Printemps est de retour.



Assis sur le bord d'un ruisseau j'ay veu la charmante Yronde- le, Voller &



Basse-Continuë.



du bout de son aîle Friser en gazouillant la surfa- ce de l'eau: l'eau: Helas! he-



Basse-Continuë.



las! petit oy- seau Tu chantes le retour de la fai- son nouvel- le, Quand les froi-



Basse-Continuë.

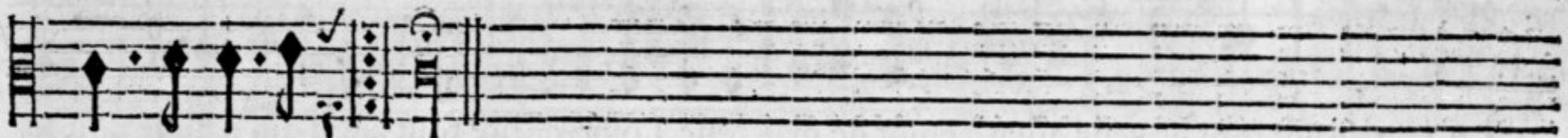
SERIEUX.



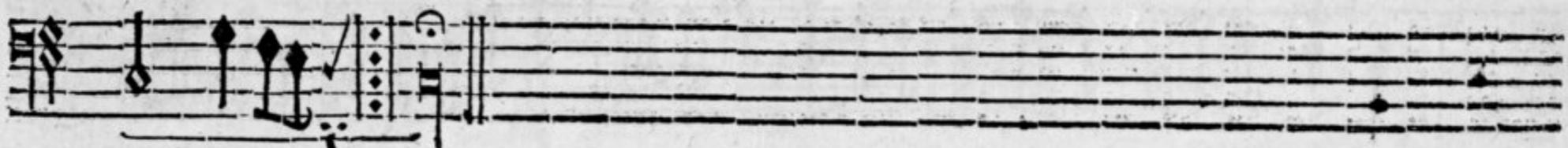
deurs d'une in-fi-delle, M'anoncent un hyver nouveau. M'anoncent un hyver nou-



Basse-Continüë.



veau. Helas! he- veau.



Basse-Continüë.



C



Loing de no^o tout buveur qui n'a point de maîtresse, Loing de no^o tout amât qui n'aime poit le



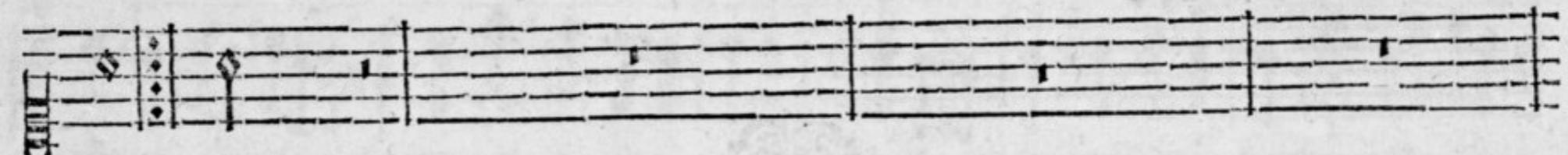
Loing de no^o tout buveur qui n'a point de maîtresse, Loing de no^o tout amât qui n'aime poit le



Loing de no^o tout buveur qui n'a point de maîtresse, Loing de no^o tout amât qui n'aime poit le



vin. vin. Pour jouir d'û heureux dessein Il faut avec ce jus divin, Mêler quelque peu de tendres-



vin. vin.



vin. vin. Basse-Continuë.



se: Loing de no^r tout buveur qui n'a point de maîtresse, Loing de no^r tout amât qui n'aime poit le



Basse-Continuë.



vin. Se peut-il rien de plus aymable, Quand Celimeine fait les honneurs de la ta-



Basse-Continuë.



ble, Elle bannit le noir chagrin, Elle chante, elle boit & fait boire sans cesse; Loing de.



Basse-Continuë.

Loing de.
C ij



TU me chante sans cesse un Printemps de retour ; Mais tu pretens en



Basse-Continuë.



vain m'inspirer de l'Amour, Ingratte Icis si tu n'en veux pas prendre :



Basse-Continuë.



dre : Cette saison n'est-elle que pour moy ; Si mon cœur doit seul estre ten-



Basse-Continue.



dre; Amour je renonce à ta loy, Amour Amour Je re-



Basse-Continuë.



nonce à ta loy. loy. Cette saison.



Basse-Continuë.



RECIT DE BASSE A BOIRE.



Evitons ces grands Cabarets Qui ne sont fameux qu'en valets, En meuble & mai-



son d'importance, Nous trouverons, mon cher voi- sin, A ce bou- chon sans apparence,



Moins de faste & de meilleur vin; vin; Nous y ferons moins de dépense,



Et si nous serons mieux traités Par un garçon sans arrogan- ce; Les



vins n'y sont point frelatez, Nous boirons avec assu- rance D'en sortir, aussi



frais D'en sortir aussi frais que nous se- rons en- trez. Nous y fe- trez.



T A B L E.

A I R S S E R I E U X.

	Ssis sur le bord d'un Ruisseau.	page 16
	Le premier Jour du renouviau.	8
	Ne me reprochez plus que je deviens leger.	6
	Réjoüissons-nous, Nanette. à trois.	12
	Tu me chante sans cesse un Printemps de retour.	20

A I R S A B O I R E.

Dans l'amoureux Empire. à 3.	10
Evitons ces grands Cabarets. R. de B.	22
Je ne veux plus estre constant. à 3.	3
Loin de nous tout buveur. à 3.	18

F I N.





EXTRAIT DV PRIVILEGE.

PAR Lettres Patentes du Roy données à Arras le onzième jour du mois de May, l'An de Grace mil six cent soixante-treize, Signées LOUIS: Et plus bas, Par le Roy, COLBERT; Scellées du grand Sceau de cire jaune; Verifiées & Registrées en Parlement le 15. Avril 1678. Confirmées par Arrest contradictoire du Conseil Privé du Roy du 30. Septembre 1694. Il est permis à Christophe Ballard, seul Imprimeur du Roy pour la Musique, d'imprimer, faire Imprimer, vendre & distribüer toute sorte de Musique, tant vocale, qu'instrumentale, de tous Autheurs: Faisant deffences à toutes autres personnes de quelque condition & qualité qu'elles soient, d'entreprendre ou faire entreprendre ladite Impression de Musique, ny autre chose concernant icelle, en aucun lieu de ce Royaume, Terres & Seigneuries de son obeïssance, nonobstant toutes Lettres à ce contraires; ny mesme de tailler ny fondre aucuns Caracteres de Musique sans le congé & permission dudit Ballard, à peine de confiscation desdits Caracteres & Impressions, & de six mille livres d'amende, ainsi qu'il est plus amplement déclaré esdites Lettres: Sadite Majesté voulant qu'à l'Extrait d'icelles mis au commencement ou fin desdits Livres imprimez, foy soit ajoûtée comme à l'Original,

